

La Lettre du 1% Logement

N° 28 • Mars 2003

Sommaire

■ À LA UNE	
Offre de services en réseau des CIL/CCI	2
■ ACTIVITÉ	
Concours privilégié PLUS	3
Aides aux ménages	4
Renouvellement urbain	5
Foncière Logement	6
■ CHANTIER	
Aides LOCA-PASS	6
■ A NOTER	
Derniers regroupements	7
Nominations	7
■ EN BREF	
www.uesl.fr	7
actions réseau n° 11	7
■ ACCIL-FORMATION	
4 Stages	8

Editorial

La réforme constitutionnelle relative à la décentralisation est en cours d'adoption. Nous savons d'ores et déjà que sa mise en œuvre se traduira par des transferts de compétences dans le domaine du logement. Le Mouvement 1% Logement saura adapter son organisation et ses modalités d'actions au dispositif qui sera en définitive arrêté par le Gouvernement à l'égard des collectivités décentralisées à l'échelon des régions, des départements et des communautés d'agglomérations.

Les propositions transmises par les Partenaires sociaux aux Pouvoirs publics sur les règles de gouvernance, la maîtrise des outils opérationnels dans le giron des CIL/CCI et les engagements de réalisations en matière de renouvellement urbain, de construction neuve sociale et d'accession à la propriété au bénéfice des occupants, montrent à quel point nous sommes novateurs et force de proposition.

Plus que jamais, nous sommes prêts à nous investir pleinement dans une réforme des responsabilités territoriales qui permettrait vraiment de dégripper la mécanique de production de logements locatifs et de remédier à une pénurie structurelle, qui entrave de plus en plus la croissance économique et les conditions de vie des salariés dans de nombreuses zones.

UESL
110, rue Lemercier
75848 Paris Cedex 17
Tél. : 01 44 85 81 00
Fax : 01 46 27 21 97
Email : uesl@wanadoo.fr
Site internet : www.uesl.fr

Le Président
Jean-Claude JOLAIN

■ Offre de services en réseau des CIL/CCI : *Agrément des plates-formes pour la mobilité professionnelle et l'assistance des salariés en difficulté ...*

Le Conseil d'administration du 25 février a décidé de lancer la nouvelle offre de services en réseau pour l'accompagnement à la mobilité professionnelle des salariés et l'assistance logement des salariés en difficulté dans leur parcours résidentiel. Il a agréé 10 plates-formes de service conformes aux cahiers des charges établis par les chartes de qualité.

Le service **MOBILITÉ**, visant à accompagner les salariés qui doivent changer de résidence principale pour raisons professionnelles, sera

une offre globale centralisant l'ensemble des démarches liées au changement de logement, avec un accompagnement complet pour le salarié et sa famille.

Le service **ASSISTANCE**, réservé aux salariés rencontrant des difficultés d'ordre conjoncturel liées au logement, ira de l'analyse de la situation du salarié en difficulté au traitement de son problème logement, ou à l'orientation vers le partenaire le plus à même d'apporter une solution. ■

et poursuite du processus de généralisation pour un lancement opérationnel des 2 services en septembre

Le Conseil d'administration a également arrêté le calendrier révisé des opérations permettant le lancement effectif des deux services fin septembre.

D'ici-là, le schéma retenu de pilotage et de contrôle de la nouvelle offre sera précisé en liaison avec les plates-formes de services agréées et la communication pour le lancement des services centrée sur la cohérence et la valorisation des actions de terrain des CIL/CCI sera mise en place. ■

■ Les dernières étapes du processus de généralisation

Mars-avril :

- Choix des plates-formes de service par les CIL/CCI.
- Signature des actes d'engagement aux chartes de qualité par les CIL/CCI.
- Préparation des actions de communication de terrain.

Mai/juin :

- Finalisation du dispositif de pilotage et de contrôle.
- Transmission aux CIL/CCI des éléments de communication de proximité.

Fin septembre :

- Lancement opérationnel des 2 services.

Pendant toute cette période :

- Programme de formation pour les collaborateurs des CIL/CCI par ACCIL-Formation et les plates-formes.

■ Les 10 plates-formes de services agréées

PLATES-FORMES	SERVICE MOBILITÉ	SERVICE ASSISTANCE
FACILYS (Aliance/CILL/COCITRA)	X	X
CIL et Territoires (CIL Leaders)	X	X
EUROCIL	X	X
CSE Mobilité (CILGERE/SOLENDI)	X	
ASD (SOLENDI/CILGERE)		X
CEF@CIL Assistance (APEC 1%)		X
GIC		X
Total	4	6

Activité

■ Bilan 2002 du concours privilégié PLUS :
 Plus de 18 000 logements sociaux financés par le 1% Logement
 sur un total national de 44 000

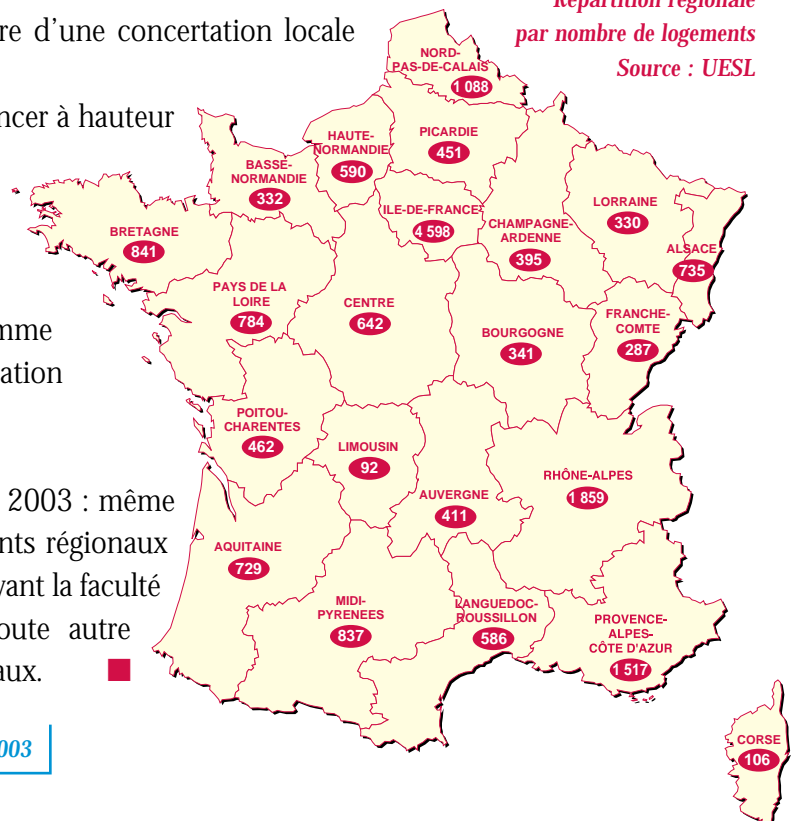
S'inscrivant dans l'objectif annuel d'investissement du 1% Logement en faveur du secteur locatif social de 690 M€, le concours privilégié PLUS d'un montant annuel de 152 M€, est destiné à faciliter le financement des opérations PLUS agréées dans le cadre d'une concertation locale avec les DDE.

En 2002, ce concours aura permis de financer à hauteur de 155 M€ plus de 18 000 logements sociaux sur un total national annoncé de 44 000 PLUS – PLA-I.

Intervenant ainsi sur plus de 40% de la production nationale, il s'est révélé, comme en 2001, souvent décisif dans la concrétisation des opérations.

Le dispositif est reconduit à l'identique en 2003 : même enveloppe de 152 M€, même représentants régionaux pour les CIL/CCI, chaque CIL/CCI conservant la faculté d'intervenir dans sa région, ou dans toute autre région avec l'aval des représentants régionaux.

Répartition régionale par nombre de logements
 Source : UESL



Cf. communiqué de presse UESL du 12 mars 2003

■ Bilan 2002 des aides aux ménages : 661 000 aides accordées pour 1,34 milliard d'euros versés

Avec près de 15 % d'augmentation par rapport à 2001, la croissance est restée vive en 2002 pour le nombre d'aides attribuées aux ménages.

en K Euros	2000	2001	2002
AVANCE LOCA-PASS			
• Nombre de dossiers	49 183	224 256	329 470
• Montants décaissés	26 451 K€	135 030 K€	225 268 K€
GARANTIE LOCA-PASS			
• Nombre de dossiers	28 594	138 800	155 678
• Montants engagés	173 332 K€	1 066 349 K€	1 262 426 K€
• Montants mis en jeu	769 K€	7 224 K€	25 385 K€
• Stocks des engagements	186 131 K€	1 215 313 K€	2 303 002 K€
AIDE MOBILI-PASS			
• Nombre de dossiers		6 645	23 916
• Montants décaissés		9 893 K€	36 891 K€
PRET SECURI-PASS			
• Nombre de dossiers	106	69	67
• Montants décaissés	317 K€	244 K€	411 K€
PRET PASS-TRAVAUX			
• Nombre de dossiers	18 221	106 329	102 396
• Montants décaissés	105 750 K€	685 932 K€	688 678 K€
PRET ACCESSION			
• Nombre de dossiers	132 242	102 521	49 996
• Montants décaissés	1 036 000 K€	840 000 K€	388 615 K€

Les résultats sur l'ensemble de l'année font apparaître une augmentation significative des avances LOCA-PASS, le décollage de l'aide MOBILI-PASS et le maintien d'un bon niveau d'activité pour les prêts PASS-TRAVAUX.

- Avec 485 148 aides LOCA-PASS, représentant 225 268 K€ de décaissements pour l'avance du dépôt de garantie et 1 262 426 K€ d'engagements pour la garantie de paiement des loyers et charges, l'activité sur l'ensemble de l'année enregistre une augmentation de + 33 %, en raison principalement de l'avance. En effet, le nombre de dépôts de garantie distribué représente plus du double du nombre de garanties de

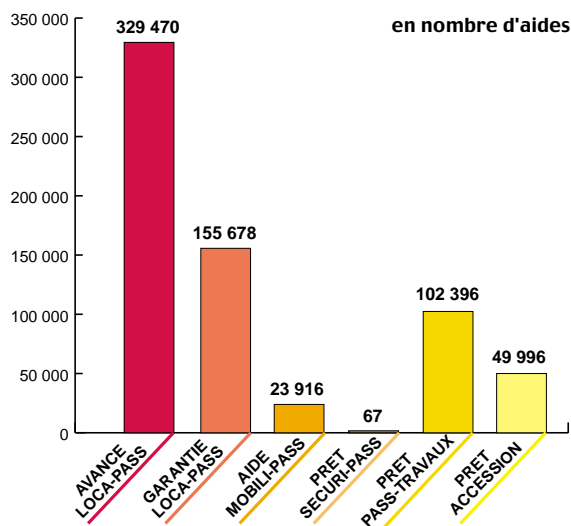
loyer. Plus de 56 % des aides ont été accordées à des jeunes de moins de 30 ans et plus de 60 % ont concerné le parc privé.

Les montants versés au titre de la mise en jeu des garanties connaissent une forte augmentation à 25 385 K€ sur l'année ; ils demeurent cependant encore mesurés par rapport aux engagements en fin d'année (1,1 %).

• • •

- Avec **23 916 dossiers traités représentant 36 891 K€**, l'aide **MOBILI-PASS** pour laquelle 2002 est la première année pleine de distribution, confirme sa montée en régime avec une activité plus de 3,5 fois supérieure à celle de 2001.
- Avec **102 396 prêts PASS-TRAVAUX, correspondant à 688 678 K€**, l'activité, après avoir répercuté une baisse liée en partie à une limitation momentanée des conditions d'accès, se maintient au même niveau qu'en 2001.
- Avec **49 996 prêts ACCESSION correspondant à 388 615 K€**, l'activité enregistre une baisse plus importante que prévu du fait d'une sous-utilisation de l'enveloppe définie dans le cadre du recentrage voulu par les Partenaires sociaux sur

les opérations dans lesquelles l'intervention du 1% Logement demeure déterminante pour le projet d'accession, et ce en dépit d'une demande restée soutenue sur le terrain. ■



Cf. communiqué de presse UESL du 10 février 2003

■ Financement des ADIL

Dans le cadre du dispositif de financement centralisé par l'UESL mis en place depuis 2001, le 1% Logement aura contribué au financement du fonctionnement des ADIL en 2002 à hauteur de 4,7 M€, soit de l'ordre de 20% de leur budget global. Pour 2003, tenant compte des prévisions de création de nouvelles ADIL, la participation du 1% Logement devrait s'élever à 4,9 M€.

■ Participation financière au renouvellement urbain :

Bilan provisoire 2002

Pour la participation financière du 1% Logement à la politique de renouvellement urbain – prévue chaque année à hauteur de 457 M€ – le dispositif provisoire retenu pour 2002 se répartissait en :

- **427 M€** qui ont été versés au budget de l'État pour affectation à des actions en faveur du renouvellement urbain,
- **30 M€** à verser en subventions, en complément de celles de l'État, pour le financement d'opérations de démolition.

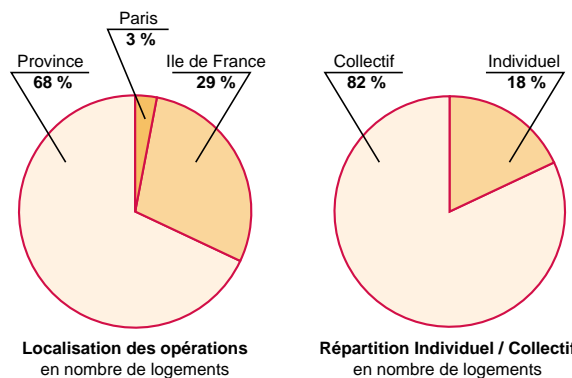
Sur ces 30 M€, les engagements prévisibles à ce jour sont de l'ordre de 22 M€ dont 18 M€ au titre de la subvention de base pour une centaine de dossiers correspondant à un total de plus de 7 000 logements à démolir. ■

■ Foncière Logement :

180 M€ d'investissements en 2002 et un objectif de 450 M€ en 2003

Foncière Logement enregistre un bilan très prometteur pour son premier programme d'investissements réalisé en 2002 à hauteur de 180 M€ et représentant 1 299 logements.

En 2003, elle lancera 4 appels d'offre pour de nouveaux projets avec un objectif d'investissement de 450 M€.



Source : Foncière Logement

Chantier

■ Mise en place d'un groupe de réflexion sur les aides LOCA-PASS

A la demande des Partenaires Sociaux et du Conseil d'administration, a été mis en place au sein du Comité des Collecteurs un groupe de travail chargé d'engager une réflexion sur le pilotage financier des aides LOCA-PASS.

Cette réflexion doit viser les trois objectifs suivants :

- obtenir une meilleure cohérence de distribution des aides sur l'ensemble du territoire,
- éliminer les effets d'aubaine et de désresponsabilisation, tant pour les bailleurs que pour les locataires,
- optimiser les interventions en cas de mise en jeu de la garantie, permettant la mise en œuvre d'outils de prévention à caractère social en sus des procédures de recouvrement.

Présidé par le Président du Comité des Collecteurs, le groupe est composé d'une dizaine de représentants de CIL/CCI et doit faire des propositions avant l'été.

■ Aides LOCA-PASS : accès facilité pour les saisonniers

Afin de faciliter l'accès aux aides LOCA-PASS pour les travailleurs saisonniers et les salariés mutés pour une durée déterminée, souvent confrontés à une situation de double résidence, le Conseil d'administration du 25 février a décidé :

- d'étendre le bénéfice de ces aides pour leur logement sur le lieu de travail,
- de leur donner la possibilité de les cumuler pour le logement où demeure leur famille.

Cf. communiqué de presse UESL du 26 février 2003

■ Derniers regroupements

- **LOCIL** (Paris) a repris l'activité 1 % Logement de **la CCIP** en novembre 2002.
- **Le CIL Habitat** (Wasquehal) a repris l'activité 1 % Logement de **la CCI d'Arras** en septembre 2002.
- **Le CIL Avenir Entreprise** (Paris) et **le CIL CERCLE** (Paris) ont fusionné en novembre 2002 sous le nom de **CIL Avenir Entreprise**.
- **L'AIAC** (Vandoeuvre les Nancy) et **le CILAL Arcade Entreprise** (Paris) ont fusionné début décembre sous le nom d'**ALIANCE**.
- **Le CIL de Rouen** a repris l'activité 1 % Logement de **la CCI d'Elbeuf** le 1^{er} janvier 2003.

L'UESL compte désormais 149 associés collecteurs (121 CIL et 28 CCI) contre 203 (162 CIL et 41 CCI) à sa création.

■ Nominations

- **Laurent PROY** a été nommé Président de **CIL-UNILOGI** (Saint-Quentin), en remplacement de **Bruno BACRO**.
- **Thierry TRON LOZAI** a été nommé Président du **CIL des Hauts de Seine** (Suresnes) en remplacement de **Jean-Marie STURBOIS**.
- **Yannick LEFEUVRE** a été nommé Directeur général de la **CCI du Choletais** (Cholet), suite au départ de **Xavier COIFFARD**.
- **Dominique NEIRYNCK** a été nommé Directeur général de la **CCI de Béthune**, en remplacement de **Alain LALIRE**.
- **Olivier RICHARD** a été nommé Directeur général de la **CCI Centre et Sud Manche** (Granville), en remplacement de **Serge LOUZIER**.
- **Jean-François SANTONI** a été nommé Directeur général de la **CCI d'Ajaccio** et de la **Corse-du-Sud**, en remplacement de **Martine CAPRILE**.
- **Marie-Claire VINOT** a été nommée Directeur général d'**ASSOCIL** (Castres) en remplacement de **Philippe FOLLIOU**.

■ Décorations

- **Yves DUBIEF**, Président de la **CCI d'Epinal**, a été nommé au grade de Chevalier dans l'Ordre National de la Légion d'Honneur.

En bref

■ En ligne sur www.uesl.fr

Désormais consultables dans l'espace réservé aux CIL/CCI les relevés des principales délibérations des Conseils d'administration de l'Union.



CIL/CCI : n'hésitez pas à faire part de vos remarques et/ou suggestions à Anne du BOUCHER.

■ actions Réseau

Parmi les sujets abordés dans actions Réseau n°11 qui devrait être diffusé fin avril, le dossier traitera de l'offre de logements locatifs aux salariés des entreprises ...

CIL/CCI : Pensez à informer Catherine DIDIER et Jean-Marie Le GOASTER de vos projets, expériences qui pourraient être mis en valeur dans un prochain n°.

- **Bernard DABENE** qui était Directeur des relations associés de l'UESL, a rejoint fin janvier le réseau CILGERE pour s'occuper des services et des partenariats. Le recrutement de son successeur à l'Union est en cours.

4 stages sur l'offre de services en réseau des CIL/CCI

L'écoute des salariés en difficulté

Date :

5-6 mai et 26-27 mai 2003

Animateur :

Georges FALCONNET

Les opérateurs et outils de l'action sociale

Date :

15 mai 2003

Animatrice :

Marie-Annick LANNOU

Promouvoir la nouvelle offre de services en réseau auprès des entreprises

Date :

3 juin 2003

Animatrice :

Marie-Noëlle PRAX

Les éléments d'une mission de mobilité

Date :

5 juin 2003

Animateur :

Jean-Marie LE GOASTER

■ Pour vous inscrire, adressez-vous à :

- Françoise DEMARET ☎ 01 44 85 81 50
- Jeannine SZPIRO ☎ 01 44 85 81 55

Tous les autres stages sont consultables dans le catalogue des formations du 1^{er} semestre 2003, qui a été diffusé en décembre dernier, et sur notre site internet :

www.uesl.fr "espace pro".

La boîte à idées d'ACCIL-Formation est à votre disposition dans espace « CIL/CCI pour nous faire part de vos besoins.